

Compte-rendu Du CHST Du 8 Octobre 2014 (2ème Convocation)

Le 8 octobre 2014 le CHSCT s'est réuni après le report de la séance initiale du 2 octobre boycottée par tous les représentants des personnels dont celui de **FO-Finances**.

La **déclaration liminaire unitaire** suivante a été lu :

Monsieur le Président du CHS-CT

Le 25/09/2014, les représentants des personnels vous ont demandé de retirer de l'ordre du jour des instances de dialogue (CHS-CT et CTL) les 2 points suivants :

- le projet de transfert du SPF de Sancerre vers le SPF de Bourges
- le projet de fusion entre les trésoreries de St Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon.

Devant votre refus de retirer ces 2 points, les représentants des personnels ont décidé de boycotter la première séance de ce CHS-CT.

Sur le projet de transfert du SPF de Sancerre vers le SPF de Bourges, il est évident que les conditions de travail des agents seront dégradées : les temps de trajet domicile travail des agents du SPF de Sancerre seront augmentés d'une heure environ, les agents du SPF de Bourges vont voir leur charge de travail augmentée sans probablement d'effectifs supplémentaires.

Sur le projet de fusion des trésoreries de St Martin d'Auxigny et des Aix d'Angillon, il est prévisible que les conditions de travail de tous les agents seront dégradées comme c'est le cas dans pratiquement toutes les trésoreries qui ont fusionné dans le département, d'autant que la direction a mis le poste de St Martin d'Auxigny en difficulté en n'affectant pas d'agent sur un poste vacant lors des dernières mutations.

De plus, le jour même du CHS-CT, le maire et les élus du canton de St Martin d'Auxigny organisaient une manifestation dénonçant la fermeture de la trésorerie de St Martin d'Auxigny.

Les organisations syndicales se sont jointes, à la demande des élus à cette manifestation, ainsi que bon nombre d'usagers et de contribuables du secteur.

Le 19/09/2014, les sections syndicales des Finances Publiques ont été reçues par le Président du Conseil général du Cher qui défend le maintien de la trésorerie de St Martin d'Auxigny. Il s'est adressé à Madame la Préfète et à M. le Ministre pour que cette fermeture n'ait pas lieu.

A ce jour, M. le Président du Conseil Général nous informe qu'il est en contact avec le ministère et qu'il attend une réponse.

De fait, personne ne peut dire aujourd'hui qu'une décision ferme et définitive a été prise concernant cette fermeture.

La décision des ministres n'étant pas arrêtée, le passage de l'impact du projet de fusion devant le CHS-CT est prématuré.

Nous vous demandons donc de considérer que nous sommes toujours dans la période de dialogue et de consultation et de renoncer à ce point à l'ordre du jour.

En réponse l'administration souligne ses contraintes de budget et de personnels. Le président du CHSCT rappelle que la décision ne lui appartient pas mais qu'il porte le projet. Il refuse de retirer le point de l'ordre du jour, car il lui paraît important que la concertation soit ouverte pour voir les améliorations pouvant être apportées à ce projet de fermeture.

FO-Finances n'en voit aucune à part le retrait du projet. **FO-Finances** continue d'affirmer son opposition à la fermeture de la Trésorerie de Saint-Martin.

Suivi des fiches navettes (registre santé, sécurité au travail) :

Les problèmes persistent à Condé notamment sur l'étanchéité des fenêtres du CDIF. La DDT a été relancée. D'ailleurs la commission de visite du CHSCT se déplacera bientôt pour une visite plus complète du CDIF.

Concernant les problèmes de bruits dus aux extracteurs de l'AGRIB de Condé. L'administration indique que les normes de nocivité pour la santé ne sont pas dépassées. Malgré tout le médecin de prévention sera appelé afin de faire une étude ainsi qu'une demande pour l'intervention d'un ingénieur acousticien du ministère. Quoi qu'il en soit le problème n'est toujours pas réglé ! **FO Finances** insiste pour que la solution n'attende pas encore plusieurs années !

Concernant la **trésorerie de Mehun-Sur-Yèvre**, l'intervention de l'ergonome du Ministère est demandée par le CHSCT sur le site pour étudier un aménagement de l'espace caisse guichet comme il a pu le faire à Dun-Sur-Auron,

Rapport de la commission de visite

Commission de visite qui s'est déjà rendu à Vierzon en juin 2014 afin d'évaluer l'accueil de premier niveau (avec l'orientation des flux d'utilisateur et des personnels des collectivités locales dont les régisseurs) et l'examen de l'ambiance physique du plateau du SIP.

La commission a proposé que le gardien concierge puisse ouvrir à distance la porte qui permet d'accéder au hall desservant l'arrière du site afin de supprimer le passage des régisseurs par le service dépense de la trésorerie.

Pour le SIP des travaux seront engagés courant du 1er semestre 2015 afin de créer une cloison phonique mais permettant une libre circulation entre l'espace secteur d'assiette et l'espace secteur recouvrement.

Budget :

Concernant le **budget**, les 3044,80 € restant sont proposés pour du matériel à visée médicale en fonction des demandes du médecin de prévention.

En question diverses les grosses difficultés de la trésorerie de Sancerre ont été évoquées. Les agents qui y sont affectés sont en formation. L'administration confirme qu'elle décide de ne pas modifier le RAN de Sancerre pour l'année qui vient. Le poste continue de fonctionner avec des détachements et l'ERD car il n'y a pas de moyens humains.

Le poste d'adjoint ne sera pas pourvu avant septembre 2015.

FO-Finances dénonce cet état de fait et rappelle que c'est un des effets négatifs d'un seul mouvement de mutations dans l'année.

Pour FO le maintien de deux mouvements généraux de mutations dans l'année sont une nécessité.

Vos représentants en CHSCT :
Nicolas BARDON et Caroline THEUIL

Expert : Franck JANSONNIE